

SAFARI*
CITATION/E, TUNDRA/LT
MANUEL DU CONDUCTEUR

1990

modèle _____

no d'identification _____

date d'achat _____

expiration de la garantie _____

Faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente

ESTAMPILLE DU CONCESSIONNAIRE

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA JOE ZLO



Les marques de commerce suivantes sont
des marques de Bombardier Inc.

ALPINE®
BOMBARDIER®
CITATION®
ÉLAN®

FORMULA*
NORDIK®
ROTAX®
SAFARI*


SKI-DOO®
TUNDRA*


AVANT-PROPOS

Ce Manuel du conducteur ainsi que le "Guide de sécurité pour le motoneigiste" ont pour but d'aider le conducteur de motoneige ou le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces manuels devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou s'adresser à son concessionnaire autorisé.

Le présent manuel fait usage des symboles suivants :

 **AVERTISSEMENT** : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.

 **ATTENTION** : Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.

 **REMARQUE** : Apporte une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.


Les informations et descriptions contenues dans ce manuel sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.


Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités impériales (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un Manuel de réparation complet.

 **AVERTISSEMENT** : Les moteurs et composants identifiés dans ce manuel ne devraient pas être utilisés avec des produits autres que ceux mentionnés en page couverture de ce manuel.

 **AVERTISSEMENT** : Les opérations d'entretien et les couples de serrage doivent être respectés rigoureusement. Ne jamais effectuer une réparation sans avoir les outils appropriés.


 **ATTENTION** : Ce véhicule comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa. L'utilisation d'attaches inadéquates ou l'agencement des deux types d'attaches peut entraîner des dommages au véhicule ou d'éventuelles blessures à son conducteur.

TABLE DES MATIÈRES

MESURES DE SÉCURITÉ	5
GARANTIE LIMITÉE 1990	6
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	8
LISTE DES DISTRIBUTEURS	10
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	11
COMMANDES	12
Manette d'accélérateur	Guidon ajustable
Manette de frein	Jauge d'essence/bouchon du réservoir
Interrupteur d'allumage/éclairage	Ouverture du capot
Commutateur d'éclairage	Coffret de rangement
Interrupteur d'urgence	Porte-fusibles
Capuchon coupe-circuit	Attelage
Démarrateur manuel	Accessoires
Amorceur	
RODAGE	15
Rodage du moteur et de la courroie	Liste de vérification
Inspection aux 10 heures	
CARBURANT ET HUILE	17
Type de carburant recommandé	Système d'injection d'huile
Type d'huile recommandée	
AVANT DE DÉMARRER	18
Vérifications à effectuer	
DÉMARRAGE	18
Démarrage manuel	Dernière vérification
Démarrage électrique	Démarrage d'urgence
LUBRIFICATION	21
Fréquence	Système d'injection d'huile
Mécanisme de direction	Poulie motrice
Suspension à glissières	Poulie menée
Niveau d'huile du carter de chaîne	

ENTRETIEN	23
Tableau d'entretien	État de la chenille
Dépose du garde-courroie	Tension et alignement de la chenille
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	Poulie motrice
État de la courroie d'entraînement	Mécanisme de direction
Courroie d'entraînement neuve	Réglage de la direction
État du frein	Attaches du silencieux
Réglage du frein	Écrous du support de moteur
Réglage du contacteur du feu d'arrêt	Réglage du carburateur
Bougie	Nécessaire de haute altitude
Batterie	Système d'injection d'huile
État de la suspension	Courroie du ventilateur
État de la courroie d'arrêt	Visée du faisceau
Réglage de la suspension	Remplacement des ampoules
	Inspection générale
REMISAGE	36
Chenille	Poulie menée
Suspension	Réservoir à essence et carburateur
Skis	Batterie
Commandes	Châssis
Carter de chaîne	Inspection générale
Poulie motrice	Courroie d'arrêt de la suspension
Moteur	
MISE EN ORDRE	40
Vérifications à effectuer	
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	41
OUTILS	44
FICHE TECHNIQUE	45
GUIDE SI	49

Toujours prendre les précautions suivantes :

- Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Ne pas utiliser le véhicule près de l'équipement servant à fabriquer la neige.
- Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, le capuchon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- Nettoyer le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt, puis vérifier leur fonctionnement.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et/ou le garde-poulie ne sont pas en place.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour s'en servir, choisir un endroit bien aéré et arrêter le moteur. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. En cas d'émanations d'essence, en déterminer immédiatement la cause et remédier à cette situation.
- Toujours maintenir son véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue, la glace, une surface de neige durcie ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.
- N'installer que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Éviter d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, on recommande de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- N'effectuer que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- Ces motoneiges sont monoplaces. Seul le conducteur peut y monter.
- Si, lors de réparation ou de démontage, il y a lieu d'enlever un dispositif de verrouillage, toujours le remplacer par un neuf. Serrer les attaches au couple recommandé dans le Manuel de réparation.

PRENDRE NOTE DE TOUS LES PASSAGES MARQUÉS "ATTENTION" ET "AVERTISSEMENT" QUI SE TROUVENT DANS LE MANUEL DE SÉCURITÉ DU MOTONEIGISTE, DANS CE MANUEL DU CONDUCTEUR ET SUR LE VÉHICULE.

LES DEUX MANUELS DOIVENT DEMEURER AVEC LE VÉHICULE AU MOMENT D'UNE REVENTE

GARANTIE LIMITÉE MOTONEIGES 1990

1 - DURÉE

BOMBARDIER INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige BOMBARDIER® 1990 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé, et dont la prélivraison a été effectuée par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER® pour :

- 12 mois consécutifs à partir de la date de livraison à l'acheteur original.
- la garantie de toutes les motoneiges neuves livrées entre le 1^{er} août et le 1^{er} décembre d'une année se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante.

2 - CE QUE BOMBARDIER INC. FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER INC. s'engage à réparer et/ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et/ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER® et/ou la réparation sera effectué sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER®.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER® ou une preuve d'achat qu'il a reçue du concessionnaire à la livraison de son véhicule.

4 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres :
 - courroies d'entraînement
 - ampoules
 - glissières
 - lisses de ski
 - bougies
- les pièces de rechange et/ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER® ;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que des pièces d'origine BOMBARDIER® ;
- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le Manuel du conducteur, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et/ou les réglages seront aux frais du propriétaire ;
- les grippages à froid et les égratignures de piston causés par un réchauffement insuffisant ;
- les véhicules conçus et/ou utilisés pour fins de compétition ;
- tous les accessoires en option installés sur la motoneige ; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il y a lieu ;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence ;
- les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que la neige ;
- les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER INC. ;
- les dommages causés par une chenille à laquelle des crampons ont été ajoutés ;
- les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tout autre dommage indirect.

5 - GARANTIE DE LA BATTERIE :

- 12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).

La garantie offrira une pleine protection (100%) à partir de la date de livraison de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit :

- 50% du 30 avril au 1^{er} décembre
- 40% du 1^{er} décembre au 31 décembre
- 30% du 1^{er} janvier à la fin de la garantie

6 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variant d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit ; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, le concessionnaire ou quiconque n'est autorisé à faire des déclarations, de la représentation ou à offrir une garantie autre que stipulée précédemment, et s'il y a lieu, une telle déclaration, représentation ou garantie ne pourra être applicable contre la volonté de BOMBARDIER INC. ou de toute autre personne.

Certains états ou provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects ; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER INC. ni aucune autre personne ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

7 - FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons :

1. d'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service ;
2. si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional (voir "Liste des distributeurs" dans le Manuel du conducteur) ;
3. si votre cas n'est toujours pas réglé, de nous écrire finalement à :

Bombardier Inc.
Service après-vente
Division motoneige
Valcourt (Québec), Canada JOE 2LO

Septembre 1988
Bombardier Inc.
Valcourt (Québec), Canada JOE 2LO

®* Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine ? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R : Votre garantie est valide chez n'importe quel concessionnaire autorisé du produit en question. La carte d'enregistrement constitue l'élément-clé fournissant au concessionnaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour remplir les formules de réclamation sous garantie. Les informations qu'elle contient servent également à communiquer aux clients un éventuel rappel sécuritaire.

Q : Qui doit envoyer la carte d'enregistrement à Bombardier ?

R : Le concessionnaire. Cependant, il est important que le client s'assure qu'elle a bien été envoyée. Il se peut que la compagnie communique avec vous advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.

Q : J'ai acheté ma motoneige dans la province de Québec, mais c'est en Ontario que je l'utilise. Est-ce que le concessionnaire de ma région en Ontario peut accepter d'effectuer sur ma motoneige les travaux couverts par la garantie ?

R : Oui, n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord peut effectuer les réparations couvertes par la garantie, à condition que le client lui présente sa Carte d'enregistrement de garantie.

Q : Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige ?

R : Dans le Manuel du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.

Q : Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Manuel du conducteur ?

R : La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Manuel du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage, du carburateur, de l'injection d'huile et/ou du mélange d'huile.

Q : Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus ?

R : Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants : fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.

Q : Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie ?

R : Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q : Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie ?

R : Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.

Q : Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie ?

R : Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant. Il faut, de plus, que la carte de transfert de propriété qui se trouve à la fin de ce manuel, soit remplie et expédiée à Bombardier Inc.

Q : Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème ?

R : Votre concessionnaire autorisé et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service Après-Vente ou le Service des Ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Ainsi, en cas de problème qui n'aurait pas été résolu à votre satisfaction, nous vous suggérons d'en discuter avec un des gérants chez votre concessionnaire autorisé. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

DISTRIBUTEURS CANADIENS

PROVINCE DE QUÉBEC

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.

Valcourt (Québec) JOE 2L0
(514) 532-2211

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.

1350, Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

PROVINCE DE L'ONTARIO

BUREAU DES VENTES ET

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.

230, Bayview Drive
Barrie (Ontario) L4N 5E9
(705) 728-8600

RÉGION ATLANTIQUE

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.

P.O. Box 7060
Riverview (Nouveau Brunswick) E1B 1V0
(506) 386-6117

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.

1350, Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

ALBERTA, COLOMBIE BRITANNIQUE, MANITOBA, SASKATCHEWAN, YUKON

BUREAU DES VENTES ET

SERVICE APRÈS-VENTE

BROOKS EQUIPMENT LIMITED

1616, King Edward Street
P.O. Box 985
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8
(204) 633-7247

TERRE NEUVE, LABRADOR

BUREAU DES VENTES ET

SERVICE APRÈS-VENTE

CHARLES R. BELL LIMITED

Riverside Drive
P.O. Box 1050
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J7
(709) 634-3533

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DISTRICT DE FRANKLIN, KEEWATIN

BUREAU DES VENTES ET

SERVICE APRÈS-VENTE

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON LIMITÉE

165, boulevard Hymus
Pointe-Claire (Québec) H9R 1G2
(514) 630-5279

DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

RÉGIONS EST-CENTRALE, CENTRALE ET OUEST

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION

7575, Packer Drive
P.O. Box 8035
Wausau, WI 54402-8035
(715) 842-8886

RÉGIONS EST-CENTRALE, CENTRALE

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION

4505, West Superior Street
P.O. Box 16106
Duluth, MN 55816-0106
(218) 628-2881

RÉGION OUEST

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION

P.O. Box 1572
Golden, CO 80402-1572
(303) 232-5284

RÉGION EST

BUREAU DES VENTES ET

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION

East Main Street Road
Malone, NY 12953
(518) 483-4411

ALASKA

BUREAU DES VENTES ET

SERVICE APRÈS-VENTE

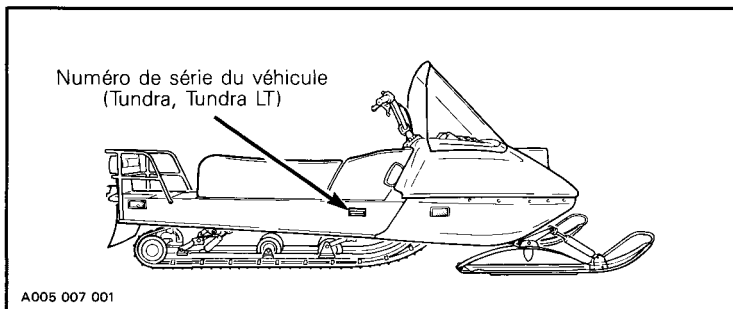
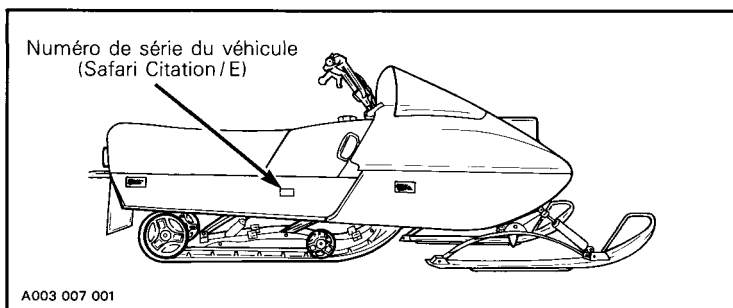
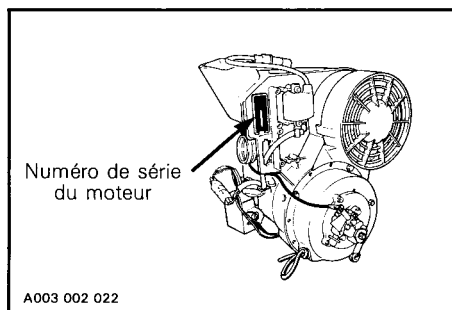
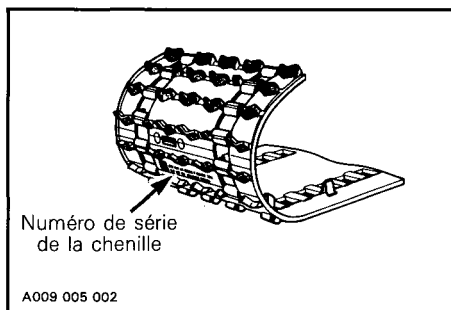
THE BRYANT CORPORATION

NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, WA 98072
(206) 482-0110

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

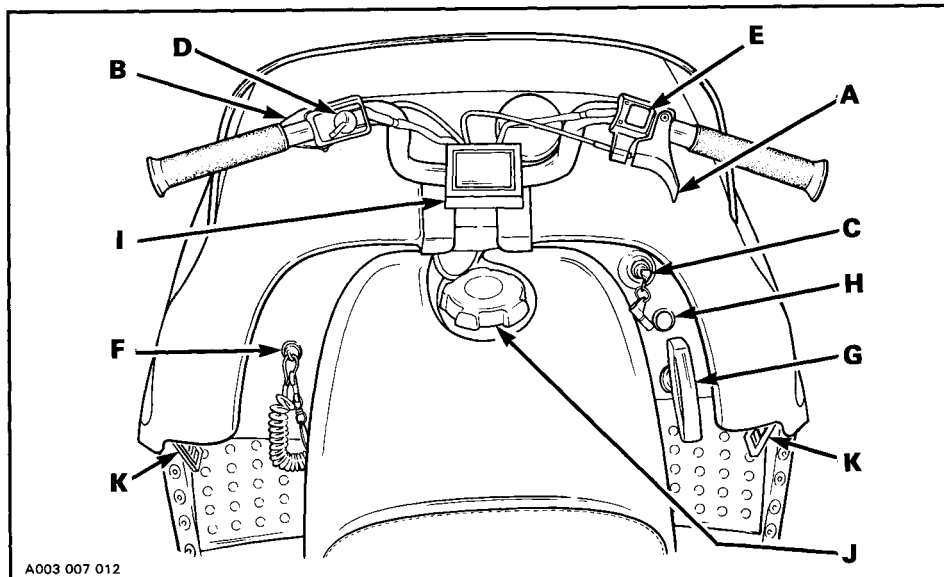
Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était volé ou perdu.

C'est pourquoi, nous vous indiquons la façon de retrouver facilement les numéros de série dont vous pouvez avoir besoin.



○ **REMARQUE :** Nous recommandons fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances. Cette précaution s'avérerait sûrement des plus utiles en cas de vol.

COMMANDES



A003 007 012

- | | |
|--------------------------------------|---|
| A) Manette d'accélérateur | G) Démarreur manuel |
| B) Manette de frein | H) Amorceur |
| C) Interrupteur d'allumage/éclairage | I) Guidon ajustable |
| D) Commutateur d'éclairage | J) Jauge d'essence/bouchon du réservoir |
| E) Interrupteur d'urgence | K) Ouverture du capot |
| F) Capuchon coupe-circuit | |

A) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée de droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette d'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on relâche la manette.

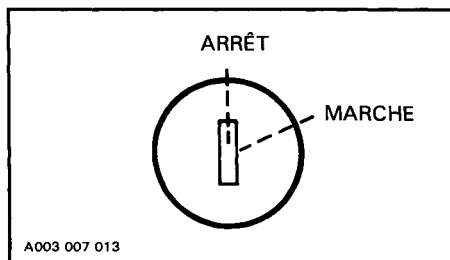
B) Manette de frein

Fixée à la poignée de gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, de même qu'au type de terrain et de neige.

C) Interrupteur d'allumage/éclairage

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur démarre.

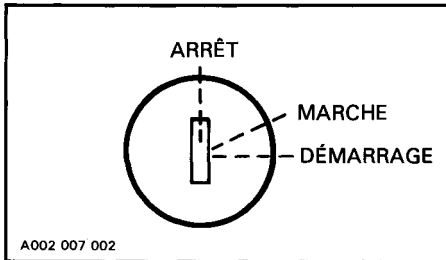
Démarrage manuel



A003 007 013

Interrupteur à deux positions (MARCHÉ/ARRÊT). Pour faire démarrer le moteur, tourner à la position MARCHÉ ; pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT.

Démarrage électrique

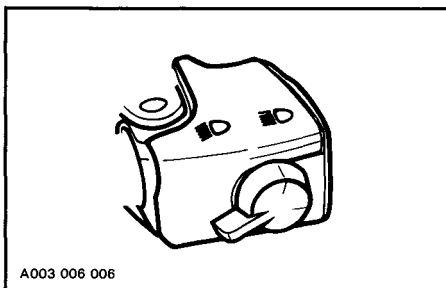


Interrupteur à trois positions (ARRÊT/MARCHÉ/DÉMARRAGE). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé à la position "DÉMARRAGE" et la tenir. Dès que le moteur démarre, laisser la clé revenir à "MARCHÉ". Pour arrêter le moteur, tourner la clé à la position "ARRÊT".

▼ **ATTENTION :** En tenant la clé à la position DÉMARRAGE après que le moteur a démarré, on risque d'endommager le démarreur.

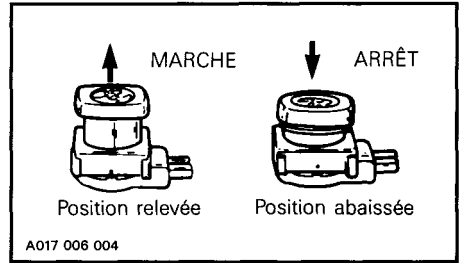
D) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée de gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).



E) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à deux positions placé sur la poignée de droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le bouton en position abaissée et appliquer simultanément les freins. Pour que le moteur démarre, le bouton doit être en position relevée.

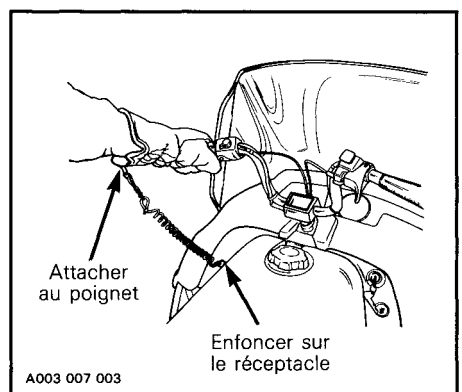


◆ **AVERTISSEMENT :** Pour des raisons de sécurité, l'interrupteur d'urgence est facile d'accès. Prendre soin de ne pas l'actionner par mégarde. Si le dispositif a été actionné dans une situation d'urgence, repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

F) Capuchon coupe-circuit

Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de faire démarrer le moteur.



En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

○ **REMARQUE** : Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour urgence, repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

G) Démarreur manuel

Dispositif à reboinage automatique, situé du côté droit du véhicule.

Pour faire démarrer le moteur, tirer lentement sur la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir ; ensuite, tirer vigoureusement.

H) Amorceur

Tirer et pousser deux ou trois fois le bouton pour faire démarrer un moteur froid. Il n'est pas nécessaire d'effectuer cette opération lorsque le moteur est encore chaud.

I) Guidon

La hauteur du guidon est ajustable, consulter votre concessionnaire autorisé.

J) Jauge d'essence/bouchon du réservoir

Pour vérifier le niveau d'essence, dévisser le bouchon du réservoir et sortir la jauge.

◆ **AVERTISSEMENT** : Enlever le bouchon du réservoir à essence lentement. L'essence peut être sous pression et être projetée pouvant ainsi occasionner un incendie ou des blessures.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur ou d'une flamme.

K) Ouverture du capot

Tirer les attaches vers le bas pour décrocher le capot des dispositifs d'ancrage.

○ **REMARQUE** : Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place, fermé ou attaché.

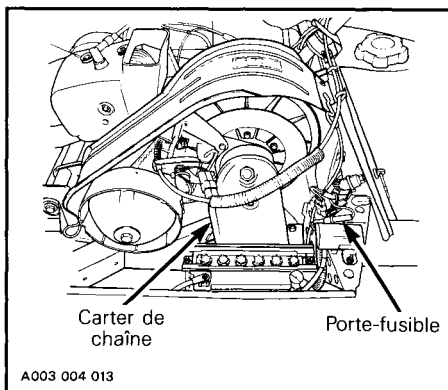
Coffret de rangement

Placé sous le capot. Pour y accéder, basculer ce dernier. Le meilleur endroit pour remiser les bougies, la trousse de premiers soins, la lampe de poche, etc.

Porte-fusible

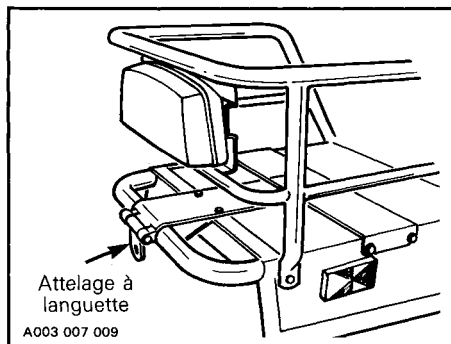
(Démarrage électrique seulement)

Un fusible de 30 ampères protège le système de démarrage. Le porte-fusible est situé près de la batterie. Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible et le remplacer si nécessaire avec un de la même puissance.



Attelage

(Modèles Tundra seulement)



Le véhicule comporte un attelage à languette sur le pare-chocs arrière. Un crochet peut être installé sur l'attelage actuel.

Communiquer avec le concessionnaire autorisé pour de plus amples informations.

Les carrioles et les remorques tirées par une motoneige doivent être chargées de façon à obtenir le centre de gravité le plus bas possible. Utiliser une barre de retenue rigide. Lorsqu'il y a des passagers en remorque, conduire modérément et éviter les terrains inégaux. De plus, pour traverser une route, faire descendre les passagers de la remorque.

Accessoires

Certains accessoires en option peuvent être ajoutés à votre véhicule tels un indicateur de vitesse, compte-tours, attelage, démarreur électrique, etc. Communiquer avec le concessionnaire autorisé pour de plus amples informations.

RODAGE

Moteur

Il est important que ce moteur de motoneige Bombardier-Rotax subisse un rodage avant d'être utilisé à sa puissance maximale. Le fabricant recommande fortement de 10 à 15 heures de fonctionnement. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée, de surcharger le véhicule et de surchauffer le moteur, on recommande de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques accélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

○ **REMARQUE** : Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter à l'essence 500 mL (18 oz) d'**huile BLIZZARD** (N/P 496 0135 00) ou d'huile à injection Bombardier lors du **premier** plein.

▼ **ATTENTION** : Enlever et nettoyer la bougie après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 25 km (15 milles).

Révision - 10 Heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous recommandons de faire réviser le véhicule par le concessionnaire autorisé, et ce, à la première de ces deux éventualités : après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, il sera possible de discuter avec le concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	✓
Réglage de l'allumage	
Tension de la courroie du ventilateur	
État de la bougie (enlever et nettoyer)	
Réglage du carburateur	
Réglage de la pompe à injection d'huile	
Niveau d'électrolyte (démarrage électrique seulement)	
Vis de la poulie motrice (couple de serrage)	
Écrous du support de moteur	
Attaches du silencieux	
Niveau d'huile du carter de chaîne	
Niveau d'huile du système d'injection	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Alignement des skis (état des lisses)	
Bras de direction, resserrer à 50 N•m (37 lbf•pi)	
Boulons du guidon, resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	
Alignement des poulies et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement de la chenille	
Lubrification (direction, suspension, etc.)	
Circuit électrique (raccords desserrés, fils dénudés, isolant endommagé) ; serrage des écrous, des boulons et des raccords	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit	

On recommande de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification.

Date de la révision

Signature du concessionnaire

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire avec ou sans plomb ou du gasohol contenant moins de 10% d'éthane.

◆ **AVERTISSEMENT** : Enlever le bouchon du réservoir à carburant lentement. Le carburant peut être sous pression et être projeté pouvant ainsi occasionner un incendie ou des blessures. Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais modifier les proportions carburant/huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant contenant du méthane, ou des produits similaires, incluant le naphte, n'est pas recommandée. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance du véhicule et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. Le carburant aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir. Toujours essuyer le carburant répandu sur le véhicule.

Type d'huile recommandée

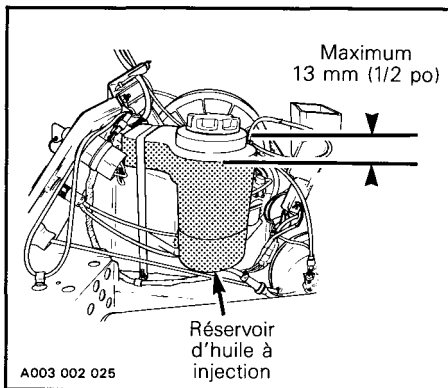
Utiliser de l'huile à injection pour motoneiges Bombardier (N/P 496 0133 00 - 1 litre) vendue par le concessionnaire autorisé. Cette huile demeurera fluide à des températures atteignant moins 40°C (-40°F).

Si l'huile à injection pour motoneiges Bombardier n'est pas disponible, utiliser de l'huile BLIZZARD (N/P 496 0135 00 - 500 mL).

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Système d'injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant "d'huile à injection Bombardier pour motoneiges" dans le réservoir d'huile du système d'injection.



▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau et remplir au besoin, lors de chaque plein d'essence. Ne pas trop remplir.

○ **REMARQUE** : Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) D'HUILE BLIZZARD (N/P 496 0135 00) ou d'huile à injection Bombardier lors du premier plein.

AVANT DE DÉMARRER

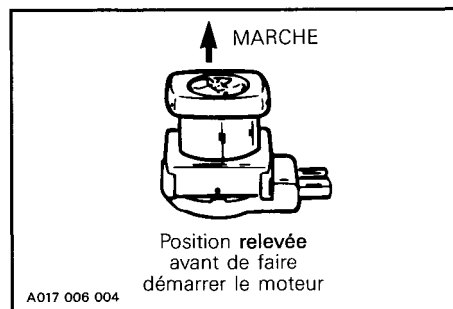
Vérifications à effectuer :

- ACTIONNER LA MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR À QUELQUES REPRISES pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
 - Vérifier le niveau d'essence.
 - Vérifier le niveau d'huile du système d'injection.
 - S'assurer que les skis et la chenille ne sont pas gelés au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.
 - S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.
 - Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu de freinage.
- ◆ **AVERTISSEMENT : Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.**

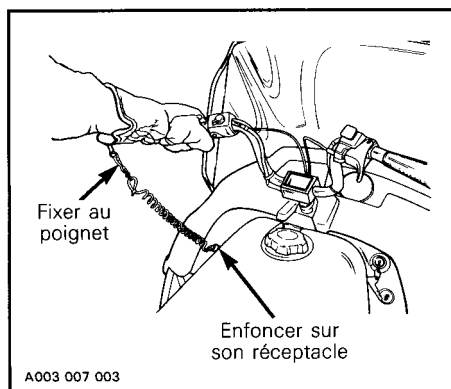
DÉMARRAGE

Vérifier le fonctionnement du levier d'accélérateur.

S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position "MARCHÉ".



S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que la corde est rattachée au conducteur.



Actionner l'amorceur (deux ou trois fois).

○ **REMARQUE :** L'utilisation de l'amorceur n'est pas nécessaire lorsque le moteur est chaud.

▼ **ATTENTION :** L'utilisation d'éther ou d'autres types de liquides pour faciliter le démarrage n'est pas recommandée puisqu'elle peut endommager les pièces du moteur.

Mettre le moteur en marche en suivant la méthode électrique ou manuelle.

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position "MARCHE".

Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Démarrage électrique

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la batterie est enlevée ou débranchée. Dû au fait qu'elle réduit les variations de tension, la mise en marche du moteur sans batterie pourrait entraîner la défectuosité des instruments ou des ampoules.

Introduire la clé dans l'interrupteur.

Tourner la clé vers la droite pour actionner le démarreur.

▼ **ATTENTION** : Afin d'éviter la surchauffe du démarreur, ne jamais l'actionner plus de 30 secondes à la fois. Attendre un peu pour le laisser se refroidir avant de l'actionner à nouveau s'il y a lieu.

Relâcher la clé dès que le moteur tourne. Si le moteur ne démarre pas au premier essai, toujours ramener la clé complètement à la position "ARRÊT".

Dernière vérification

Avant toute promenade ou excursion, vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à la position "ARRÊT". Voir un concessionnaire autorisé immédiatement.

Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

Démarrage d'urgence

Si le câble du démarreur se rompt, faire démarrer le moteur avec le câble de secours compris dans la trousse d'outils.

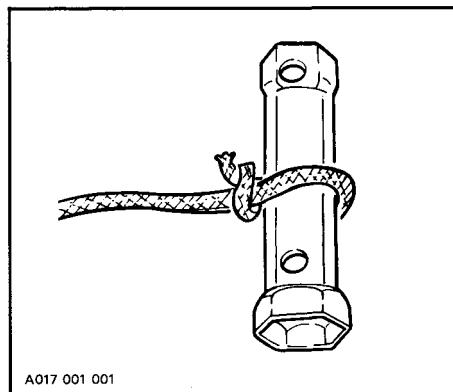
◆ **AVERTISSEMENT** : À moins d'une urgence, ne pas faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

Enlever le garde-courroie du véhicule. (Voir la section "Entretien").

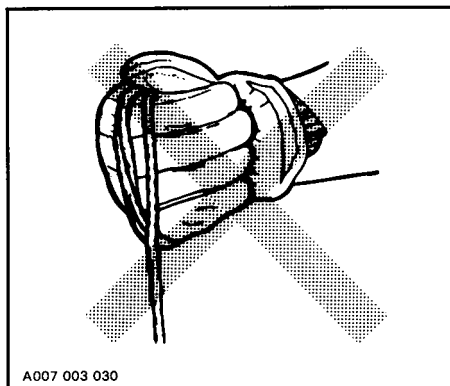
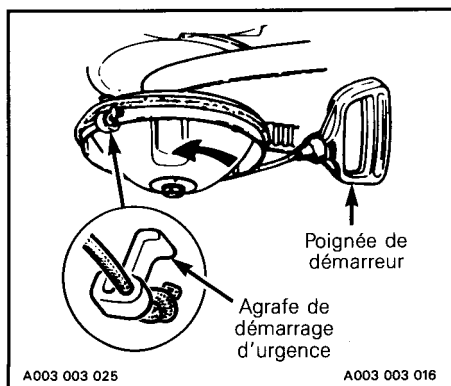
Safari Citation/E

Assembler l'agrafe de démarrage d'urgence et la poignée au câble de secours, et enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice.

○ **REMARQUE** : Il est possible d'utiliser une douille de bougie en tant que poignée de démarrage d'urgence.



A017 001 001



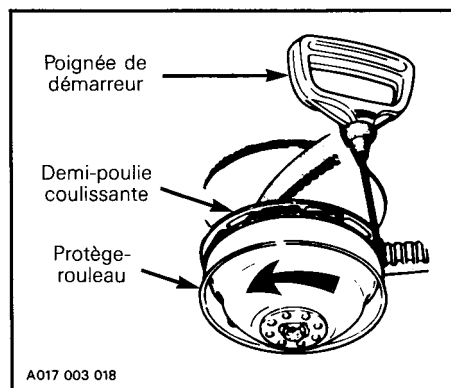
Tundra, Tundra LT

Attacher le câble de secours à la poignée. Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau.

○ **REMARQUE** : Il est possible d'utiliser une douille de bougie en tant que poignée de démarrage d'urgence. Voir l'illustration ci-dessus.

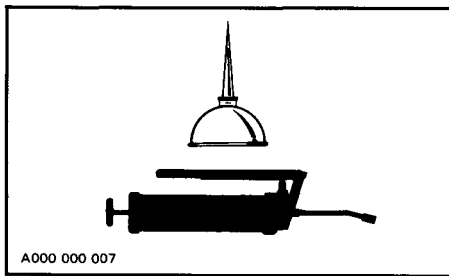
Démarrer de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT** : Après un démarrage au moyen de la poulie motrice, dans un cas d'urgence, ne pas réinstaller le garde-courroie.



◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas enrouler le câble autour de la main. Tirer exclusivement par la poignée du câble.

LUBRIFICATION



Fréquence

La sécurité, la durée et le bon fonctionnement d'une motoneige dépendent de son entretien. Dans la plupart des cas, une performance médiocre provient d'un mauvais entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre motoneige en parfaite condition.

Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante ou dans de rudes conditions.

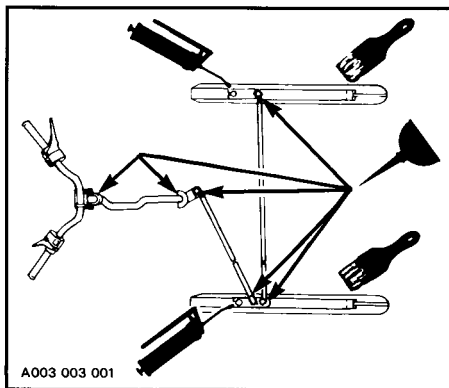
○ **REMARQUE** : Lors de la lubrification des raccords de graissage, lubrifier jusqu'à ce que la graisse apparaisse au niveau du raccord. Toujours utiliser de la graisse basse température (N/P 413 7061 00).

◆ **AVERTISSEMENT** : Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce manuel.

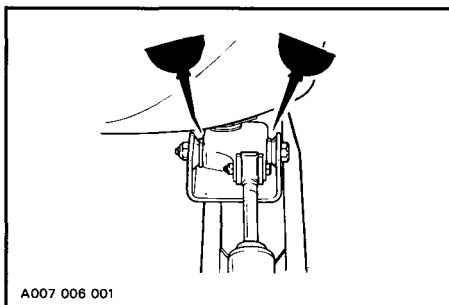
Mécanisme de direction

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier les câbles de l'accélérateur et du frein, ni leurs gaines.

Lubrifier les jambes de ski au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. Enduire de graisse les coussinets des lames de ressort.

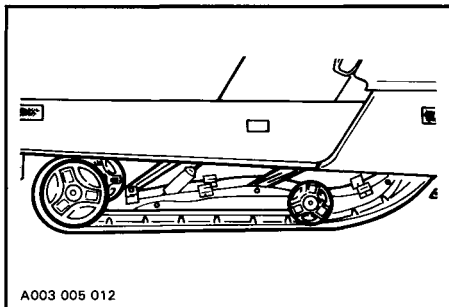


Huiler les boulons des coupleurs de ressorts, les joints à rotule et les douilles de la colonne de direction.



Suspension à glissières

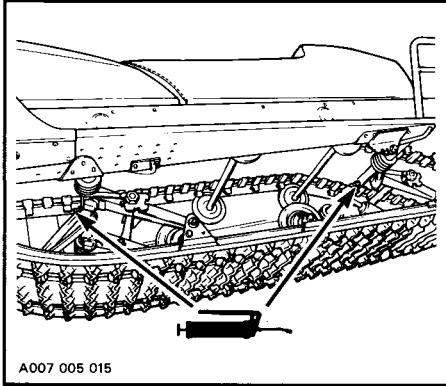
Citation / E



Ce type de suspension ne requiert aucune lubrification.

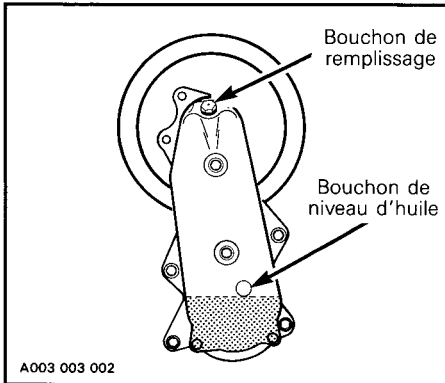
Tundra, Tundra LT

Lubrifier les bras avant et arrière au niveau des raccords de graissage avec de la graisse basse température seulement (N/P 413 7061 00).



Niveau d'huile du carter de chaîne

Pour vérifier le niveau d'huile, enlever le bouchon du carter de chaîne.

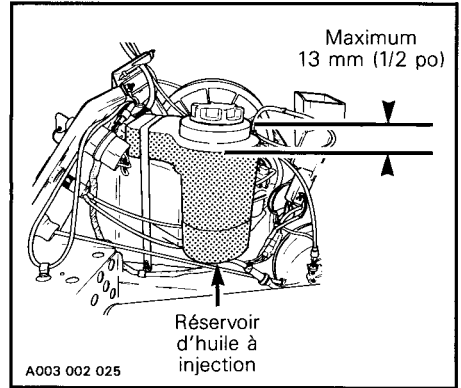


L'huile doit arriver au bas de l'orifice de visite. Remplir au besoin avec de l'huile à carter de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00 - 250 mL (9 oz)).

○ **REMARQUE** : La contenance en huile du carter de chaîne est d'environ 200 mL (7 oz).

Système d'injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à injection Bombardier dans le réservoir d'huile à injection.



▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau et remplir lors de chaque plein d'essence. Éviter de trop remplir.

Poulie motrice

Cette poulie motrice ne requiert aucune lubrification.

Poulie menée

Enlever le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Ouvrir la poulie menée (tourner et pousser la demi-poulie coulissante).

Bien nettoyer l'arbre de la poulie menée.

Appliquer sur l'arbre une légère couche de graisse "basse température".

○ **REMARQUE** : Étendre la graisse sur toute la longueur de l'axe en faisant glisser la demi-poulie coulissante. Essuyer l'excédent en ayant soin de ne pas laisser de graisse sur les faces internes de la poulie.

ENTRETIEN

Le tableau suivant indique les opérations que vous ou votre concessionnaire autorisé devez effectuer, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses années de loisirs agréables avec votre motoneige.

AVERTISSEMENT : N'effectuer que les opérations d'entretien contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce manuel.

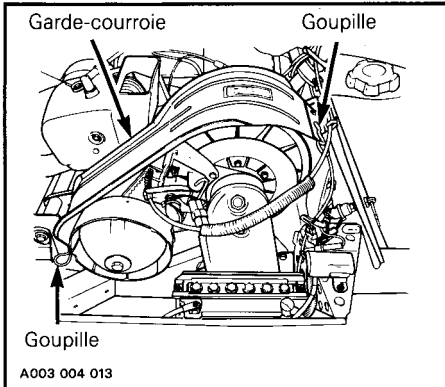
TABLEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement				25
État du frein				25
Réglage du frein				26
Bougie				27
Batterie (démarrage électrique)				27
État de la suspension				28
État de la courroie d'arrêt de la suspension				28
Réglage de la suspension	(au besoin)			28
État de la chenille				29
Tension et alignement de la chenille	(au besoin)			29
Poulie motrice				31
Mécanisme de direction				31
État et usure des skis et des lisses				31
Réglage de la direction				31
Attaches du silencieux				32
Écrous du support de moteur				32
Réglage du carburateur				33
État du filtre d'huile à injection				33
Réglage de la pompe d'injection d'huile				33
Courroie du ventilateur				34
Visée du faisceau du phare				34
Inspection générale				35

REMARQUE : Au regard d'un entretien adéquat, la révision consécutive aux dix premières heures d'utilisation du véhicule revêt une très grande importance.

Dépose du garde-courroie

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas faire démarrer le moteur lorsque le garde-courroie n'est pas en place.

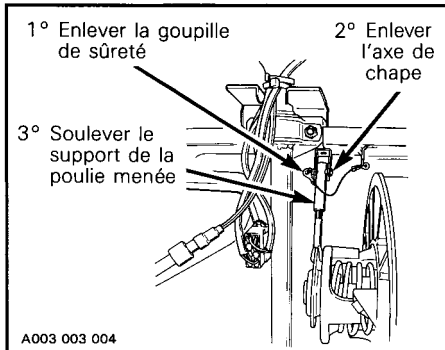
- A. Soulever le capot et retirer les deux goupilles de retenue.
- B. Dégager le garde-courroie.



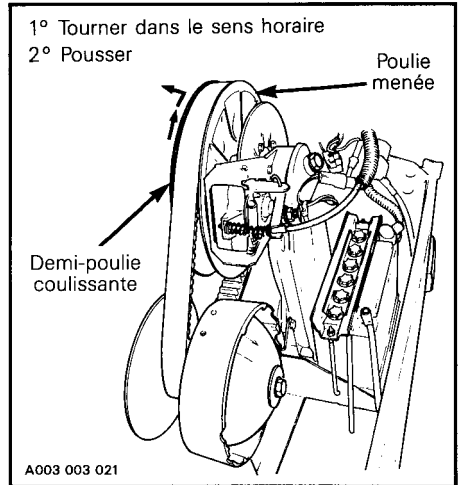
Dépose et installation de la courroie d'entraînement

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais faire démarrer le moteur sans que la courroie d'entraînement ne soit installée. Il est dangereux de faire fonctionner le moteur sans charge.

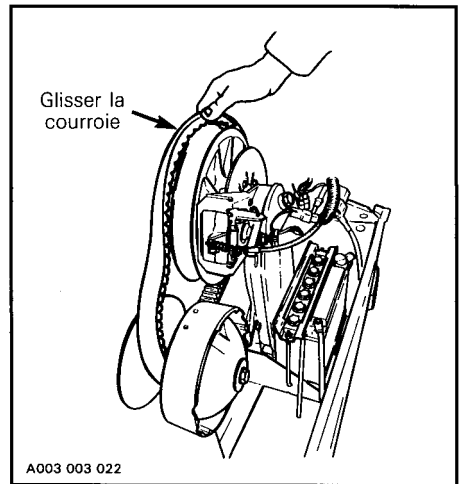
1. Ouvrir le capot et enlever le garde-courroie.
2. Enlever la goupille et soulever le support de la poulie menée.



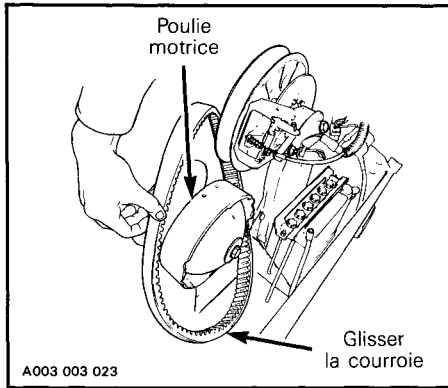
3. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante ; la maintenir ouverte.



4. Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante.

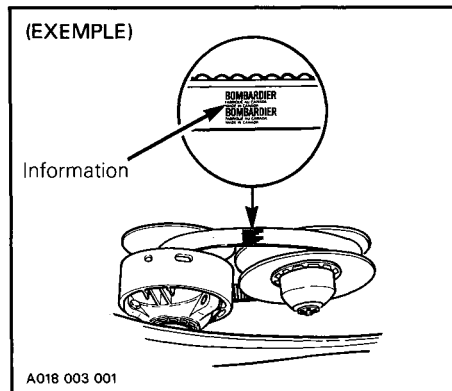


5. Glisser la courroie hors de la poulie motrice, et l'enlever complètement du véhicule.



Pour installer la courroie, inverser l'ordre des opérations en portant une attention aux points suivants :

Pour obtenir le maximum de durée de la courroie d'entraînement, il faut s'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié. Installer celle-ci de sorte que l'information soit lisible lorsqu'on se tient face aux poulies.



ATTENTION : Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir le concessionnaire autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 30 mm (1-3/16 po).

Courroie d'entraînement neuve

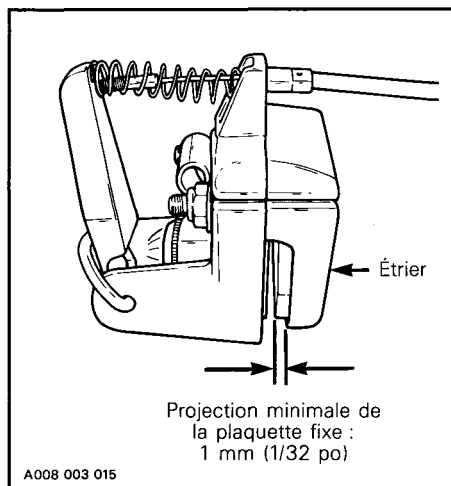
Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, on recommande fortement d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

REMARQUE : Toujours remiser une courroie de rechange de façon à ce qu'elle conserve sa forme naturelle.

État du frein

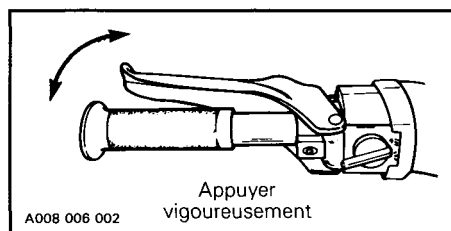
L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les plaquettes de frein doivent être remplacées dès que la plaquette fixe ne dépasse l'étrier que de 1 mm (1/32 po). Ces plaquettes doivent être remplacées par un concessionnaire autorisé.

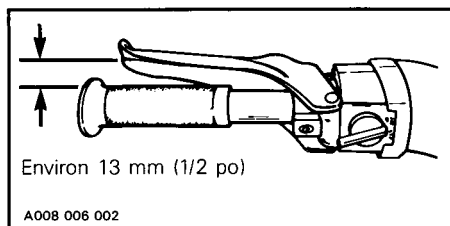


Réglage du frein

Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, appuyer vigoureusement sur la manette du frein à quelques reprises ; ceci actionnera le mécanisme de réglage automatique.



Après le réglage, le freinage devrait être complet lorsque la manette du frein se trouve à environ 13 mm (1/2 po) de la poignée du guidon. Sinon, voir le concessionnaire autorisé.

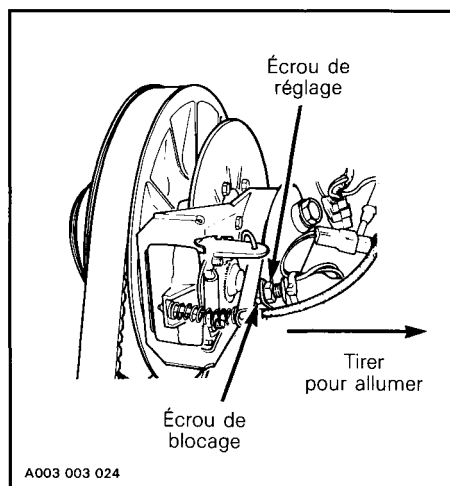


Réglage du contacteur du feu d'arrêt

Pour vérifier le fonctionnement du contacteur du feu d'arrêt, tirer le levier de frein pour maintenir les plaquettes sur le disque. Vérifier si une faible résistance se fait sentir lorsqu'on tourne la poulie menée. C'est la position à laquelle le feu d'arrêt devrait s'allumer.

Pour effectuer un réglage du contacteur du feu d'arrêt ;

- desserrer l'écrou de blocage du contacteur tout en maintenant l'autre ;
- en tournant l'écrou de réglage, tirer le contacteur vers l'extérieur pour que le voyant s'allume, ou le pousser vers l'intérieur pour qu'il s'éteigne ;



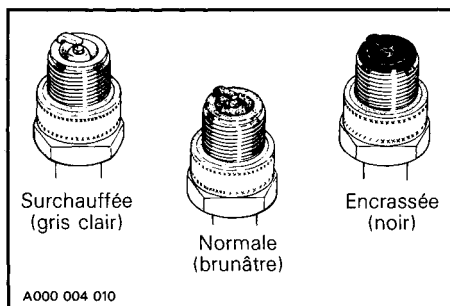
- serrer l'écrou de blocage tout en maintenant l'autre. Vérifier si le feu d'arrêt fonctionne correctement.

Bougie

Débrancher et enlever la bougie.

En vérifier l'état :

- Bec brunâtre : fonctionnement normal (réglage du carburateur, degré thermique de la bougie, etc. sont corrects).
- Bec noir : mélange du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches ; rapport huile/essence inadéquat ; bougie non conforme ; fonctionnement prolongé au ralenti.
- Bec gris clair : mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre ; bougie non conforme ; rapport huile/essence inadéquat ; fuite au niveau d'un joint.



▼ **ATTENTION** : Si le moteur ne semble pas fonctionner normalement, consulter le concessionnaire.

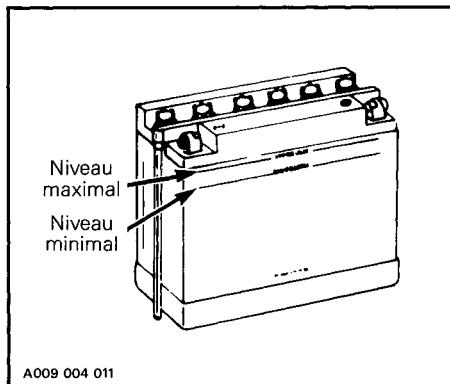
À l'aide d'un calibre d'épaisseur, vérifier l'écartement de la bougie. Il devrait être à 0.4 mm (.016 po).

Remettre la bougie en place et la brancher.

Batterie

(Démarrage électrique seulement)

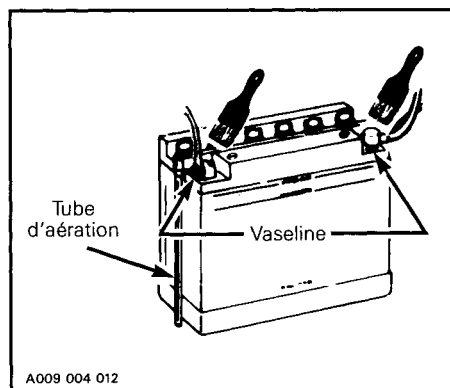
Vérifier le niveau de l'électrolyte à chaque semaine. S'il est plus bas que la ligne de niveau supérieure, remplir d'eau distillée.



Au besoin, nettoyer les bornes et les raccords avec une brosse à poils raides pour faire disparaître toute trace de corrosion. Laver avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement et bien faire sécher.

▼ **ATTENTION** : Ne pas laisser pénétrer le détersif à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Brancher les câbles de la batterie. Enduire les bornes et les raccords de graisse diélectrique à la silicone (N/P 413 7017 00) pour prévenir la corrosion. Vérifier la solidité de la batterie et s'assurer que le tube d'aération n'est pas plié ou obstrué.



◆ **AVERTISSEMENT** : Le tube d'aération ne doit pas être obstrué, sinon les gaz s'accumuleront et une explosion pourra survenir. Éviter tout contact de l'électrolyte avec la peau. Les émanations produites par une batterie en cours de charge explosent très facilement. Toujours charger dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer et tenir loin des flammes. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

▼ **ATTENTION** : Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte ne se répande. Prendre soin de ne pas mettre la borne positive à la masse sur le châssis. Toujours débrancher la borne négative (câble noir) en premier lieu.

○ **REMARQUE** : S'assurer que la batterie est toujours pleinement chargée. (Pour recharger, voir "Batterie" à la section "Remisage").

État de la suspension

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, ressorts, roues, etc.

○ **REMARQUE** : En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

État de la courroie d'arrêt

Vérifier si la courroie est usée ou fendillée, s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'il sont desserrés, vérifier si leurs trous sont déformés, remplacer au besoin. Serrer l'écrou à :

Citation/E : 7 N•m (62 lbf•po).

Tundra, Tundra LT : 9 N•m (80 lbf•po).

Réglage de la suspension

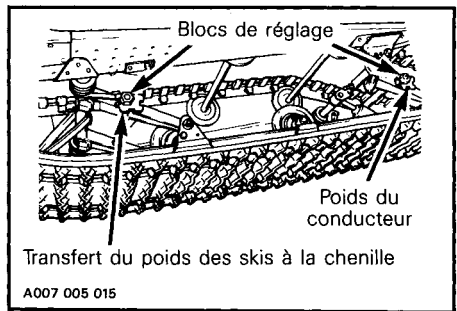
Blocs de réglage

CITATION/E

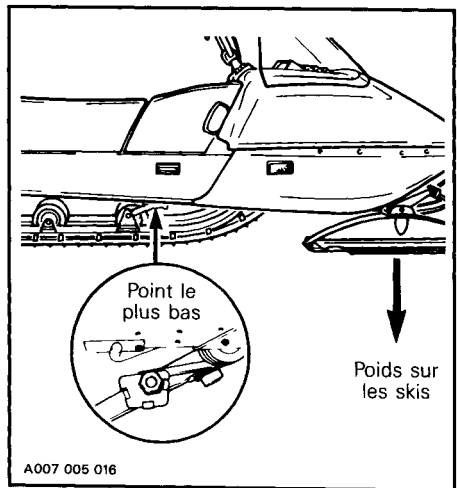
Les ressorts de la suspension de ces modèles ne comportent aucun réglage.

TUNDRA, TUNDRA LT

La suspension est réglable ; à l'avant selon l'état de la surface et à l'arrière selon le poids du conducteur.



Lorsque les blocs de réglage avant sont au point le plus bas, le poids porte sur les skis.



En les réglant à la position la plus élevée, on déplace la pression des skis à la chenille. Les blocs arrière sont réglés en fonction des préférences du conducteur.

▼ **ATTENTION :** Prendre soin de tourner les blocs de réglage de gauche dans le sens horaire ; ceux de droite dans le sens contraire. À chaque réglage, les blocs de gauche et de droite doivent être placés à la même hauteur.

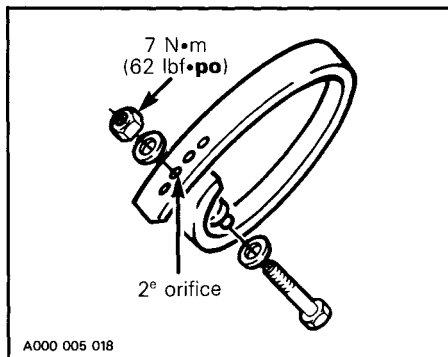
Courroie d'arrêt

La courroie d'arrêt de la suspension a pour fonction de contrôler le transfert de poids du véhicule **durant l'accélération**. Plus la courroie est longue, plus grand sera le transfert de poids à la chenille, permettant ainsi une meilleure traction. Plus la courroie est courte, plus le transfert de poids à la chenille sera réduit, permettant ainsi une direction plus positive. Les orifices de la courroie d'arrêt permettent d'ajuster celle-ci en fonction des exigences du conducteur, de l'état du terrain et de la neige.

CITATION/E

Pour un usage normal, placer le boulon dans le 2^e orifice de l'extrémité de la courroie.

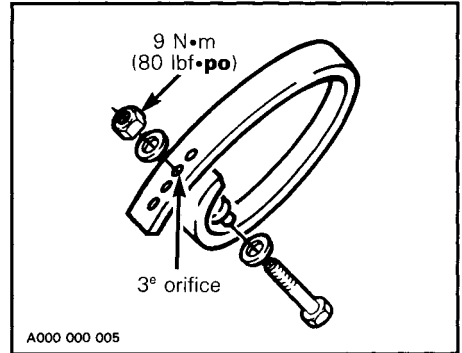
◆ **AVERTISSEMENT :** Toujours serrer l'écrou à 7 N•m (62 lbf•po). Remplacer la courroie si elle est usée ou tordue.



TUNDRA, TUNDRA LT

Pour un usage normal, placer le boulon dans le 3^e orifice de l'extrémité de la courroie.

◆ **AVERTISSEMENT :** Toujours serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po). Remplacer la courroie si elle est usée ou tordue.



État de la chenille

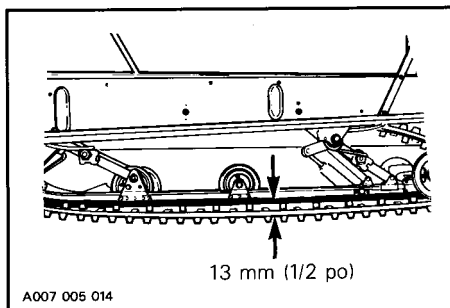
Soulever l'arrière du véhicule. Le moteur **arrêté**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ou fendillée, que les fibres ne sont pas à découvert, qu'il ne manque aucun segment protecteur ou guide et/ou qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir le concessionnaire autorisé pour qu'il les remplace.

◆ **AVERTISSEMENT :** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, déchirée ou endommagée.

Tension et alignement de la chenille

Tension :

Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement et mesurer le jeu à mi-chemin de la glissière. Voir s'il y a 13 mm (1/2 po) de jeu entre la glissière et le rebord intérieur du bas de la chenille. S'il y a trop de jeu, la chenille frottera sur le châssis.

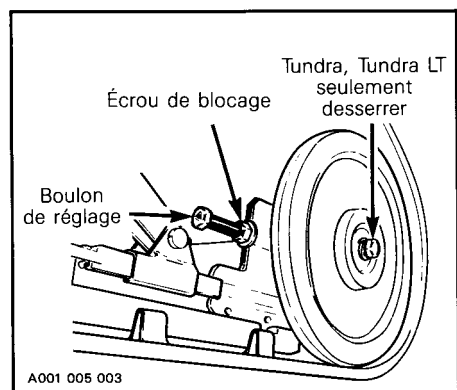


ATTENTION : Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée au niveau des pièces de la suspension.

Pour ajuster la tension :

- Desserrer les boulons de fixation des roues de support arrière (sur les modèles Tundra et Tundra LT seulement).
- Desserrer l'écrou de blocage du boulon de réglage. Tourner les boulons de réglage pour ajuster.

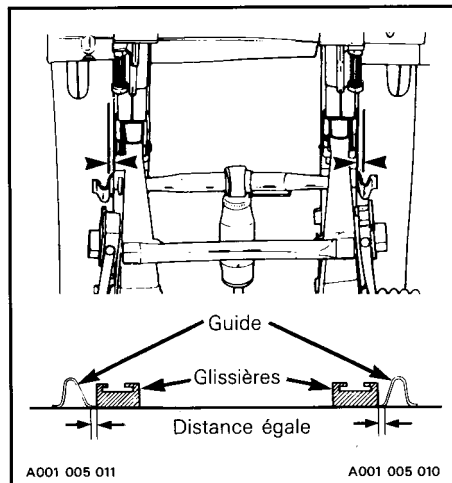
S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir le concessionnaire autorisé.



REMARQUE : Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

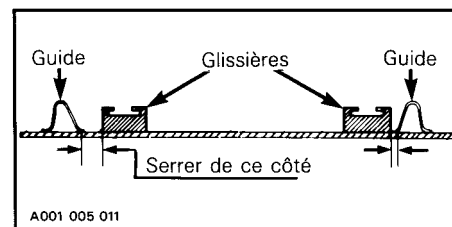
Alignement :

Faire démarrer le moteur et faire à peine tourner la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (une à deux minutes). Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).

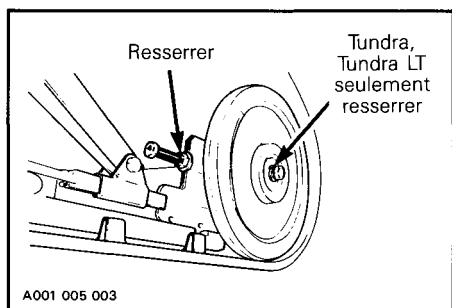


AVERTISSEMENT : Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les écrous et serrer le boulon de réglage du côté où la glissière est le plus loin des guides de chenille.



Resserrer les écrous de blocage et revérifier l'alignement.



Poulie motrice

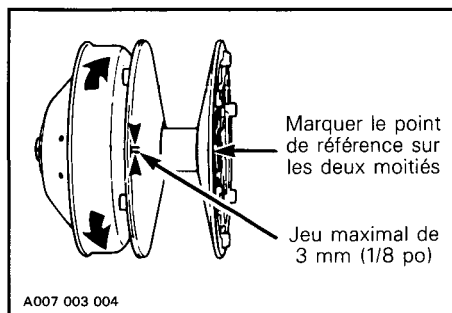
◆ **AVERTISSEMENT** : Faire examiner et nettoyer la poulie motrice au moins une fois l'an par un concessionnaire autorisé.

Citation/E

La poulie motrice est munie de coussinets ne nécessitant aucun entretien.

Tundra, Tundra LT

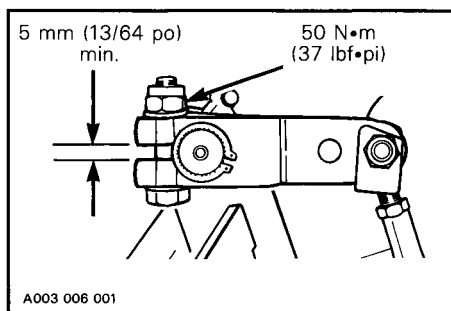
Vérifier l'état de la douille de Duralon en mesurant le jeu de la demi-poulie coulissante. Pour ce, retenir la moitié intérieure et voir si la demi-poulie coulissante se déplace de plus de 3 mm (1/8 po) dans la direction des flèches. Si tel est le cas, consulter un concessionnaire autorisé. Aucune lubrification n'est requise.



Mécanisme de direction

Vérifier la solidité des éléments du mécanisme de direction (bras de direction, boulons et barres d'accouplement, etc.) et les resserrer au besoin.

Resserrer les boulons des bras de direction en s'assurant de conserver une distance minimale de 5 mm (13/64 po) entre les bossages.



◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier l'état des lisses, des skis et des ressorts à lame. Si les lisses sont plus qu'à demi usées, les remplacer.

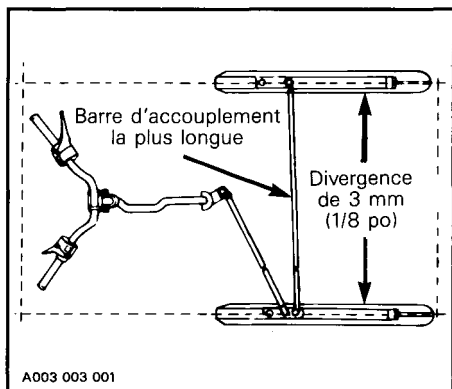
Réglage de la direction

Les skis doivent avoir une divergence de 3 mm (1/8 po). Pour vérifier, mesurer la distance qui sépare les skis à l'avant et à l'arrière des lames-ressorts. Celle-ci doit être plus grande de 3 mm (1/8 po) à l'avant, lorsque le guidon est à l'horizontale.

IMPORTANT : Au moyen d'une bande élastique, refermer l'avant des skis pour éliminer tout le jeu du mécanisme de direction.

Pour ajuster :

Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus longue ; tourner la barre d'accouplement à la main pour obtenir l'alignement prescrit, resserrer solidement les écrous.

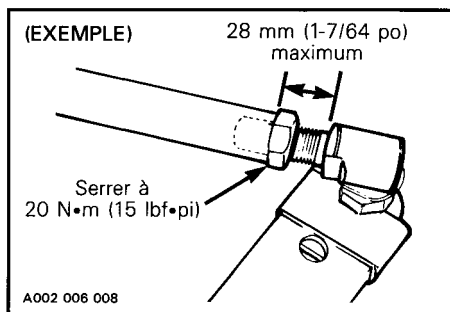


Le guidon doit de plus être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

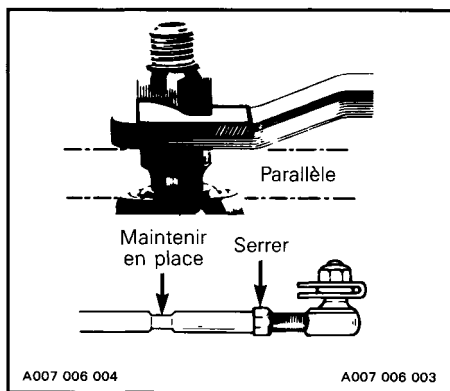
Pour le régler :

Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus courte, tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que le guidon soit à l'horizontale ; resserrer solidement les écrous.

◆ **AVERTISSEMENT** : La longueur maximale de la partie filetée du joint à rotule qui n'est pas engagée dans la barre d'accouplement ne doit pas excéder 28 mm (1-7/64 po). Serrer l'écrou de blocage à 20 N•m (15 lbf•pi).



◆ **AVERTISSEMENT** : Le logement du joint à rotule sphérique doit être parallèle au bras de direction. Maintenir la barre d'accouplement en place pendant le serrage des écrous.



Attaches du silencieux

La tuyauterie d'échappement doit être solidement attachée. Vérifier les attaches et le joint à rotule. Remplacer les ressorts et/ou les resserrer au besoin.

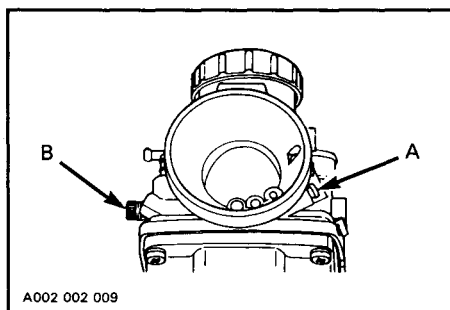
▼ **ATTENTION** : Ne pas faire fonctionner le véhicule lorsque le silencieux est débranché, puisque le moteur pourrait être gravement endommagé.

Écrous du support de moteur

Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer au besoin à 55 N•m (41 lbf•pi).

Réglage du carburateur

▼ **ATTENTION** : Ne jamais circuler lorsque le silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.



A) Mélange de ralenti

Tourner complètement la vis du mélange de ralenti vers la droite (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir). La régler ensuite de un tour.

B) Ralenti

Tourner la vis du ralenti vers la droite jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur, puis lui faire effectuer deux autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti à 1800-2000 tr/mn en tournant la vis du ralenti dans un sens ou dans l'autre.

Nécessaire de haute altitude

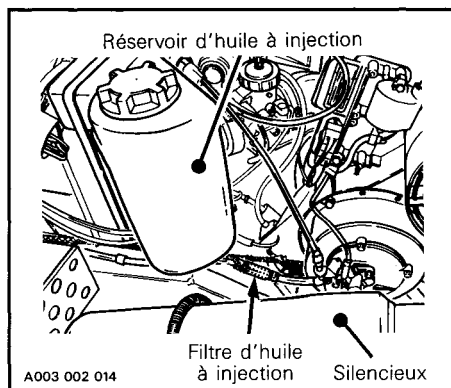
Les motoneiges utilisées en haute altitude (1200 m (4000 pi) et plus) sont sujettes à des pertes de puissance puisque la température, l'élévation ainsi que l'état de la neige sont différents. Le carburateur et le rouage d'entraînement doivent être recalibrés de façon à rencontrer ces exigences. Communiquer avec un concessionnaire autorisé pour de plus amples informations sur le nécessaire de haute altitude.

▼ **ATTENTION** : Ne pas changer les gicleurs originaux lorsque le véhicule est employé à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi).

Système d'injection d'huile

État du filtre d'huile à injection

Vérifier l'état du filtre à tous les mois. S'il est obstrué, le faire remplacer par le concessionnaire autorisé.



▼ **ATTENTION** : Un filtre d'huile à injection obstrué causera une insuffisance d'huile vers le moteur et occasionnera donc de graves dommages.

○ **REMARQUE** : Après toute période de remisage, il est très important de faire remplacer le filtre d'huile et de faire vérifier le débit de la pompe d'injection par le concessionnaire autorisé.

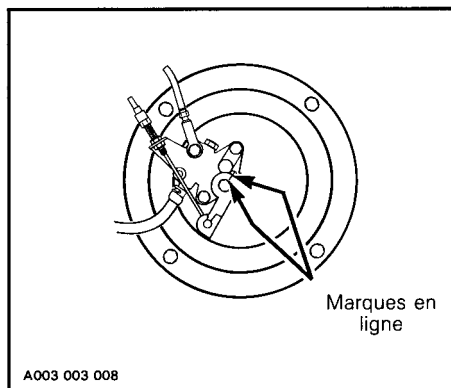
Réglage de la pompe d'injection d'huile

Il est très important de régler la pompe avec précision. Tout retard à l'ouverture de la pompe peut entraîner de graves dommages au moteur.

POUR VÉRIFIER LE RÉGLAGE DE LA POMPE :

Éliminer tout le jeu du câble d'accélérateur en serrant la manette d'accélérateur jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir ; la maintenir dans cette position. Les marques de réglage de la pompe et du levier doivent être placées vis-à-vis l'une de l'autre. Sinon, voir le concessionnaire autorisé.

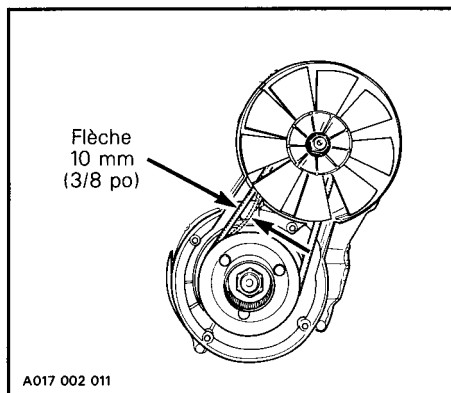
Le réglage de la pompe à injection d'huile doit être effectué par le **concessionnaire autorisé**.



ATTENTION : Le carburateur doit être ajusté avant la pompe à injection d'huile. S'assurer que la vitesse de ralenti est de 1800-2000 tr/mn.

Courroie du ventilateur

Examiner la courroie et s'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. La courroie doit avoir une flèche de 10 mm (3/8 po).

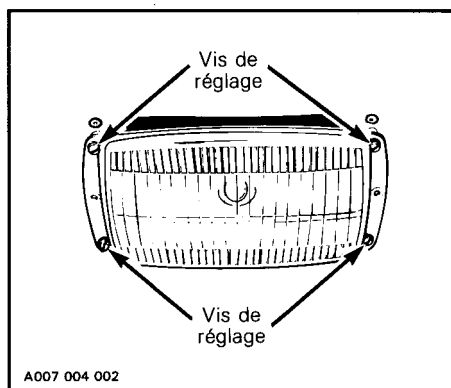


Si la courroie semble endommagée ou si la tension est inadéquate, voir le concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Toujours réinstaller le protecteur de ventilateur.

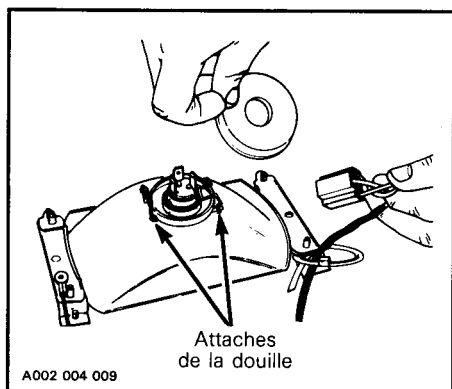
Visée du faisceau

Pour effectuer un réglage, enlever les capuchons et serrer ou desserrer les quatre vis de réglage.



Remplacement des ampoules

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Enlever l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule.



Si le feu arrière est grillé, enlever le diffuseur rouge et remplacer l'ampoule.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Inspection générale

Vérifier les raccords et les autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolants défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des skis et des lisses de ski.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier l'état des lisses, des skis et des ressorts à lame. Si les lisses sont plus qu'à demi usées, les remplacer.

REMISAGE

Lorsqu'une motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois (notamment en été), il faut la remettre convenablement et effectuer un certain nombre d'opérations : remplacer les pièces détachées, lubrifier les pièces mobiles, nettoyer le carburateur et faire en sorte que, dans l'ensemble, le véhicule soit en ordre de marche lorsque le moment sera venu de s'en servir.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations décrites dans le présent manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être à l'arrêt. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce manuel.

Chenille

Examiner la chenille. S'assurer qu'elle n'est pas usée ou fendillée, qu'il n'y manque aucun guide, et que les tiges de renfort ne sont pas brisées. Faire tout remplacement nécessaire.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

○ **REMARQUE** : Il faut tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours). Ne pas relâcher sa tension.

▼ **ATTENTION** : Pour éviter les dommages à la chenille, s'assurer que la température ne dépasse pas 38°C (100°F) dans le lieu de remisage.

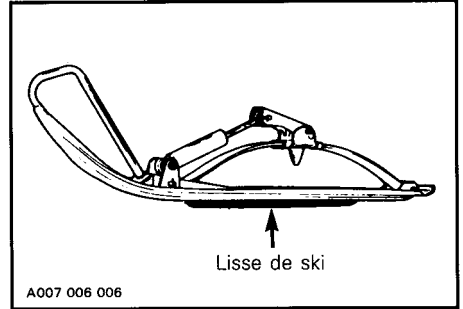
Suspension

Enlever la saleté et la rouille. Remplacer les glissières usées. Graisser tous les composants munis de raccords de graissage. (s'il y a lieu). Essuyer le surplus.

Skis et lisses

Nettoyer les skis et leurs ressorts. Graisser les jambes de skis au niveau des raccords de graissage.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier l'état des skis, des lisses et des ressorts à lame. Les remplacer s'ils sont affaiblis ou plus qu'à demi usés.



Commandes

Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des boulons d'accouplement, des bras de direction et des joints à rotule, etc. Les resserrer au besoin. Huiler les articulations métalliques du frein.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier la gaine des câbles d'accélérateur et/ou de frein. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

Enduire, toutes les connexions et les interrupteurs électriques de graisse diélectrique à la silicone (N/P 413 7017 00). À défaut, utiliser de la vaseline.

Carter de chaîne

Vider le carter et le remplir comme il se doit (N/P 413 8019 00 250 mL (9 oz)). Pour vider le carter, enlever son couvercle.

○ **REMARQUE** : La contenance en huile du carter de chaîne est d'environ 200 mL (7 oz).

Poulie motrice

La poulie motrice doit être inspectée et nettoyée après chaque saison par un concessionnaire autorisé.

Moteur

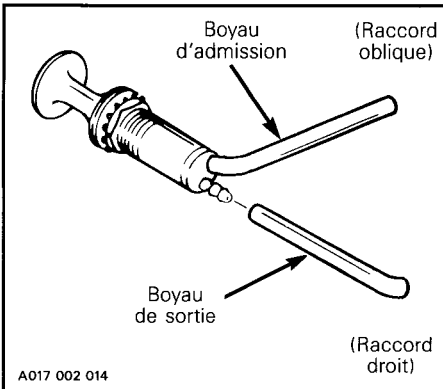
Afin d'empêcher toute formation de rouille pendant le remisage, lubrifier les pièces internes du moteur.

Pour effectuer les opérations de remisage, procéder comme suit :

1. Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

2. Faire démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Arrêter le moteur.
4. Enfoncer jusqu'au bout le bouton de l'amorceur pour éviter que le carburant ne coule.
5. Débrancher le boyau de sortie de l'amorceur.



6. Insérer le boyau de l'huile de remisage (N/P 496 0141 00) dans le boyau de sortie de l'amorceur.
7. Remettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti.
8. Injecter l'huile de remisage jusqu'à ce que le moteur s'étouffe ou qu'une quantité suffisante y soit entrée (environ 30 secondes).
9. Le moteur arrêté, enlever la bougie et verser environ 85 mL (3 oz imp.) d'huile Bombardier dans le cylindre.
10. Faire tourner deux ou trois tours lentement afin de lubrifier le cylindre.
11. Remettre la bougie et le boyau de sortie de l'amorceur en place.

Ne pas faire fonctionner le moteur pendant la période de remisage.

Poulie menée

Enlever le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Ouvrir la poulie menée (tourner et pousser la demi-poulie coulissante).

Bien nettoyer l'arbre de la poulie menée.

Appliquer sur l'arbre une légère couche de graisse "basse température".

○ **REMARQUE** : Étendre la graisse sur toute la longueur de l'axe en faisant glisser la demi-poulie coulissante. Essuyer l'excédent en ayant soin de ne pas laisser de graisse sur les faces internes de la poulie.

Étrier de frein

Consulter votre concessionnaire autorisé .

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier la gaine des câbles d'accélérateur et/ou de frein.

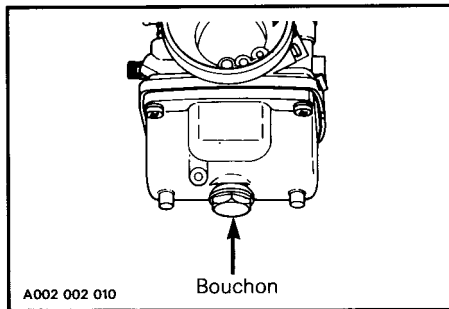
Réservoir à carburant et carburateur

Enlever le bouchon et siphonner le carburant du réservoir.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le carburant est un liquide inflammable et explosif. Toujours effectuer l'opération dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer.

Pour empêcher la formation de dépôts, assécher complètement le carburateur avant le remisage.

Une fois le réservoir à carburant vidé, enlever le bouchon de vidange de la chambre du flotteur du carburateur. Vider le carburateur.



Remettre le bouchon.

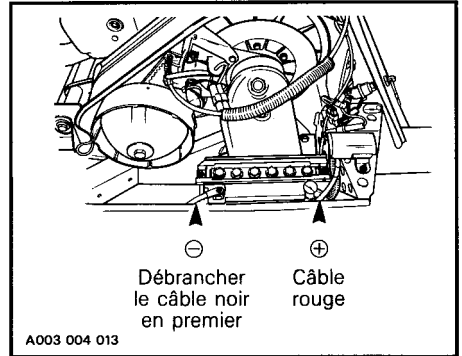
Vérifier tous les conduits de carburant et les remplacer au besoin.

Batterie

(Démarrage électrique seulement)

1. Débrancher les câbles de la batterie et enlever le couvercle de la batterie.

▼ **ATTENTION** : Prendre garde de ne pas mettre la borne positive à la masse sur le châssis. Toujours débrancher la borne négative (câble noir) en premier lieu.



2. Retirer de l'orifice d'aération le tuyau d'aération de la batterie.
3. Soulever la batterie et la sortir.
4. En nettoyer l'extérieur et les bornes avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement.

▼ **ATTENTION** : Ne pas laisser le détersif pénétrer à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

5. Vérifier le niveau de l'électrolyte. Remplir au besoin avec de l'eau distillée. Recharger la batterie à un taux maximal de 2.0 ampères.

▼ **ATTENTION** : Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte ne se répande.

◆ **AVERTISSEMENT** : La batterie dégage des vapeurs explosives. La recharger dans un endroit aéré. Ne pas fumer. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

6. Enduire les bornes de graisse diélectrique à la silicone (N/P 413 7017 00), ou, à défaut, de vaseline.
7. Remiser la batterie dans un endroit sec et frais.

○ **REMARQUE** : Pour éviter que la batterie ne se décharge, la remiser sur une tablette de bois, à l'abri de l'humidité. Une batterie remisée doit être rechargée au moins à tous les 40 jours.

Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détergent doux.

▼ **ATTENTION** : Nettoyer les pièces de plastique comme le réservoir à essence, le pare-brise, les commandes, etc. avec un détergent doux ou de l'alcool isopropylique et un chiffon propre et doux. Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent fort, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc. Ne jamais appliquer l'alcool isopropylique directement sur les décalcomanies.

Examiner le capot et consulter un concessionnaire autorisé pour effectuer les réparations nécessaires, nettoyer le châssis.

Si la peinture du châssis est éraflée, faire les retouches nécessaires. Vaporiser un enduit protecteur sur toutes les pièces métalliques. Cirer le capot et la partie peinte du châssis.

○ **REMARQUE** : Ne cirer que les parties lustrées. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage, de façon à le protéger de la poussière.

▼ **ATTENTION** : Si le véhicule est remisé à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque, sinon les finis tels le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultra-violet du soleil.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolants défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

○ **REMARQUE** : Enlever la courroie d'entraînement pour la durée du remisage.

Courroie d'arrêt de la suspension

Remplacer à tous les ans et/ou selon l'état de la courroie. Serrer l'écrou à :

Citation/E : 7 N•m (62 lbf•po)

Tundra, Tundra LT : 9 N•m (80 lbf•po)

MISE EN ORDRE

Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire autorisé aurez à effectuer après la période de remisage.

IMPORTANT : Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses avec des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	PAR LE CONCESSIONNAIRE	●
	PAR LE PROPRIÉTAIRE	○
Changer la bougie*		○
Vérifier le niveau d'huile du carter de chaîne		○
Remplacer le filtre à essence (situé à l'intérieur du réservoir à essence)		○
Vérifier l'état, la tension et l'alignement de la chenille		○
Lubrifier la suspension		○
Vérifier la courroie d'entraînement et l'installer		○
Vérifier le fonctionnement du câble d'accélérateur		○
Vérifier l'alignement des skis et l'état des lisses de ski		○
Vérifier les joints d'étanchéité		○
Vérifier le câblage (isolation des fils)		○
Réinstaller la batterie (modèle à démarrage électrique)		○
Vérifier l'état du câble de démarreur		○
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches		○
Faire le plein de carburant		○
Remplacer le filtre d'huile à injection		●
Remplir le réservoir d'huile à injection		○
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein		○
Régler l'allumage		●
Vérifier les poulies et les nettoyer, lubrifier la poulie menée		●
Régler le carburateur		●
Régler la pompe à injection d'huile		●
Vérifier l'état et la tension de la courroie du ventilateur		●
Lubrifier la roue à cliquet de l'étrier de frein		●



*REMARQUE : Avant de changer la bougie, on recommande de faire démarrer le moteur afin de brûler l'huile de remisage en se servant de la vieille bougie.



ATTENTION : Effectuer cette opération dans un endroit bien aéré.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
<p>Le moteur tourne mais ne démarre pas</p>	<p>1. L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT</p>	<p>Placer tous les interrupteurs en position MARCHÉ.</p>
	<p>2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est à froid</p>	<p>Vérifier le niveau du réservoir à essence ainsi que la section de démarrage, afin de comprendre en quoi consiste l'amorceur.</p>
	<p>3. Moteur noyé. (Lorsque la bougie est enlevée, elle est humide)</p>	<p>Ne pas trop amorcer. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire autorisé.</p>
	<p>4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche)</p>	<p>Vérifier le niveau du réservoir à carburant, s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant ; vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué ; vérifier la qualité du carburant, les conduites d'impulsion ainsi que leurs raccords. Il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur. Consulter votre concessionnaire autorisé.</p>
	<p>5. Bougie/allumage défectueux (aucune étincelle)</p>	<p>Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position supérieure (MARCHÉ) et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle.</p> <p>Voir si la bougie est encrassée ou défectueuse. Débrancher la bougie et la sortir. Brancher de nouveau le fil à la bougie et mettre celle-ci à la masse sur le moteur en prenant soin de la tenir éloignée de l'orifice. Mettre le moteur en marche et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.</p>

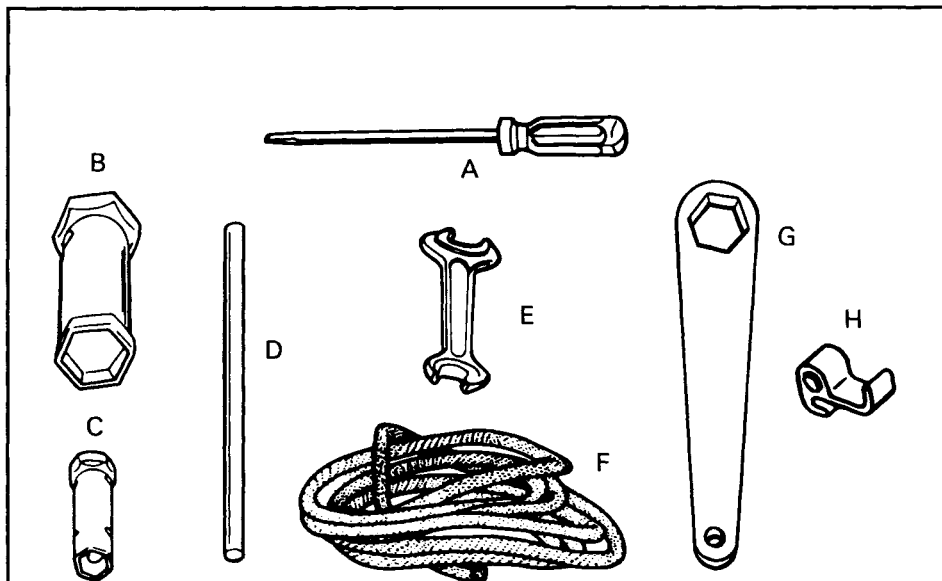
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
	6. Compression insuffisante du moteur	En tirant sur le démarreur à rappel, des "cycles" de résistance devraient se faire sentir chaque fois que les pistons franchissent le point mort haut. Si aucune résistance répétitive se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire autorisé.
Le moteur manque d'accélération ou de puissance	1. Bougies encrassées ou défectueuses	Voir la cause no 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	2. Le moteur manque de carburant	Voir la cause no 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	3. Les réglages du carburateur	Voir un concessionnaire autorisé.
	4. Courroie d'entraînement trop usée	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8") de sa largeur originale, le véhicule offrira une moins bonne performance.
	5. La poulie d'entraînement et la poulie menée doivent être révisées	Consulter votre concessionnaire autorisé.
	6. Le moteur surchauffe	<p>Si c'est le cas, vérifier le niveau de liquide de refroidissement ; vérifier le bouchon à pression ; vérifier le thermostat.</p> <p>Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement.</p> <p>Si c'est le cas, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension ; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur ; si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire autorisé.</p>

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Retour de flamme au carburateur	1. Bougie(s) défectueuse(s)	Voir la cause no 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	2. Présence d'eau dans le carburant	Vider le système de carburant, le remplir de carburant propre.
	3. Le moteur surchauffe	Voir la cause no 6 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".
	4. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage	Consulter votre concessionnaire autorisé.
La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum	1. Courroie d'entraînement	Voir la cause no 4 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".
	2. Mauvais réglage de la chenille	Voir la section "Entretien" afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
	3. Mauvais alignement des poulies	Consulter votre concessionnaire autorisé.
	4. Moteur	Voir les causes no 1, 2, 3 et 6 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".

OUTILS

L'équipement standard de chaque motoneige neuve comprend une trousse d'outils : tournevis, clés, câble de démarrage d'urgence, etc.

Outils standard



A001 001 038

- | | |
|-------------------------|--|
| A. Tournevis | F. Câble de démarrage d'urgence |
| B. Douille 21/26 mm | G. Clé pour suspension
(modèles Tundra seulement) |
| C. Douille 10/13 mm | H. Agrafe de démarrage d'urgence
(sans objet pour les modèles Tundra) |
| D. Poignée de douille | |
| E. Clé ouverte 10/13 mm | |

FICHE TECHNIQUE

	SAFARI CITATION	SAFARI CITATION E
MOTEUR		
Type		253
Nombre de cylindres		1
Alésage		72 mm (2.835'')
Course		61 mm (2.402'')
Cylindrée		248.4 cm ³ (15.16 po ³)
Taux de compression (corrigé)		6.25:1
Régime de puissance maximale*		7000 tr/mn
Carburateur		Venturi variable, à flotteur
Réglage du carburateur :		
- mélange du ralenti		1 tour
- ralenti		1800 - 2000 tr/mn
Flèche de la courroie du ventilateur		10 mm (3/8'')
Couples de serrage :		
- écrous du cylindre au carter		M8 : 26 N•m (19 lbf•pi)
- vis du carter		M6 : 9 N•m (7 lbf•pi)
- écrou du volant magnétique		85 N•m (63 lbf•pi)
- écrou du ventilateur		60 N•m (44 lbf•pi)
- écrou du support de moteur au carter		21 N•m (15 lbf•pi)
- boulons du démarreur électrique	S.O.	M5 : 3.3 N•m (29 lbf•po)
CHÂSSIS		
Longueur hors tout		242 cm (95.3'')
Largeur hors tout		84.5 cm (33.3'')
Hauteur hors tout		111 cm (43.7'')
Écartement des skis (centre en centre)		72.5 cm (28.5'')
Alignement des skis (divergence)		3 mm (1/8'')
Couple de serrage :		
- boulon jambe de ski/bras de direction		50 N•m (37 lbf•pi)
- boulon guidon/colonne de direction		26 N•m (19 lbf•pi)
Poids	141 kg (311 lb)	149 kg (328 lb)
Surface portante	4748 cm ² (736 po ²)	4748 cm ² (736 po ²)
Pression au sol	2.96 kPa (.421 lb/po ²)	3.08 kPa (.447 lb/po ²)

*Le régime de puissance maximale est applicable lorsque le moteur est en place sur le véhicule. Il peut être différent dans certains cas et Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

S.O. : Sans objet

SAFARI CITATION**SAFARI CITATION E****ROUAGE
D'ENTRAÎNEMENT**

Chenille :	
– largeur	38.1 cm (15'')
– longueur	260 cm (102'')
– tension	13 mm (1/2'') entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille.
– alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières
Rapport d'engrenages	15/27
Courroie d'entraînement :	
– numéro	414 5234 00
– largeur max.	33.3 mm (1-5/16'')
– largeur min.	30 mm (1-3/16'')
Contenance du carter de chaîne	200 mL (7 oz)

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Éclairage (puissance)		160 W
Ampoule :		
– phare		60/60 W
– arrière /arrêt		5/21 W
Fusible :		
– solénoïde du démarreur	S.O.	30 A
Bougie :		
– type		NGK BR9ES
– écartement		0.4 mm (.016'')
Réglage d'allumage :		
– marque de réglage (AvPMH)		1.88 mm (.074'') (18°)
– réglage à la lampe stroboscopique		6000 tr/mn

CARBURANT

Type d'essence	Ordinaire avec ou sans plomb
Contenance du réservoir :	
– SI	26 L
– Imp.	5.7 gal
– É.-U.	6.9 gal
Type de lubrification	Système d'injection d'huile
Type d'huile :	Huile à injection pour motoneige Bombardier
– SI	1.5 L
– Imp.	53 oz
– É.-U.	51 oz

FREIN

Type	À disque autoréglable
Épaisseur minimale des garnitures	Lorsque seulement 1 mm (1/32'') de la plaquette fixe dépasse de l'étrier.
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2'') entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est appliqué à fond.

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, sans s'engager pour autant d'aucune façon à effectuer lesdites opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

S.O. : Sans objet

TUNDRA**TUNDRA LT****MOTEUR**

Type	253
Nombre de cylindres	1
Alésage	72 mm (2.835")
Course	61 mm (2.402")
Cylindrée	248.4 cm ³ (15.16 po ³)
Taux de compression (corrigé)	6.25:1
Régime de puissance maximale*	7000 tr/mn
Type de carburateur	VM 34-319
Réglage du carburateur :	
— mélange du ralenti	1 tour
— ralenti	1800 - 2000 tr/mn
Flèche de la courroie du ventilateur	10 mm (3/8")
Couples de serrage :	
— écrous du cylindre au carter	M8 : 26 N•m (19 lbf•pi)
— vis du carter	M6 : 9 N•m (7 lbf•pi)
— écrou du volant magnétique	85 N•m (63 lbf•pi)
— écrou du ventilateur	60 N•m (44 lbf•pi)
— écrou du support de moteur au carter	21 N•m (15 lbf•pi)
— boulons du démarreur électrique	S.O.

CHÂSSIS

Longueur hors tout	272 cm (107.1")	287 cm (113")
Largeur hors tout	84.5 cm (33.3")	
Hauteur hors tout	111 cm (43.7")	
Écartement des skis (centre en centre)	72.5 cm (28.5")	
Alignement des skis (divergence)	3 mm (1/8")	
Couple de serrage :		
— boulon jambe de ski/bras de direction	50 N•m (37 lbf•pi)	
— boulon guidon/colonne de direction	26 N•m (19 lbf•pi)	
Poids	149 kg (328 lb)	163 kg (358 lb)
Surface portante	6602.8 cm ² (1023 po ²)	7579 cm ² (1175 po ²)
Pression au sol	2.25 kPa (.321 lb/po ²)	2.14 kPa (.306 lb/po ²)

*Le régime de puissance maximale est applicable lorsque le moteur est en place sur le véhicule. Il peut être différent dans certains cas et Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

S.O. : Sans objet

TUNDRA**TUNDRA LT****ROUAGE
D'ENTRAÎNEMENT**

Chenille :		
– largeur		38.1 cm (15'')
– longueur	315 cm (124'')	353 cm (139'')
– tension	13 mm (1/2'') entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille.	
– alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières	
Rapport d'engrenages	12/27	
Courroie d'entraînement :		
– numéro	414 5234 00	
– largeur max.	33.3 mm (1-5/16'')	
– largeur min.	30 mm (1-3/16'')	
Contenance du carter de chaîne	200 mL (7 oz)	

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Éclairage (puissance)	160 W
Ampoule :	
– phare	60/60 W
– arrière / arrêt	5/21 W
Fusible :	
– solénoïde du démarreur	S.O.
Bougie :	
– type	NGK BR9ES
– écartement	0.4 mm (.016'')
Réglage d'allumage :	
– marque de réglage (AvPMH)	1.88 mm (.074'')
– réglage à la lampe stroboscopique	6000 tr/mn

CARBURANT

Type d'essence	Ordinaire avec ou sans plomb
Contenance du réservoir :	
– SI	26 L
– Imp.	5.7 gal
– É.-U.	6.9 gal
Type de lubrification	Système d'injection d'huile
Type d'huile :	Huile à injection pour motoneige Bombardier
– SI	1.5 L
– Imp.	53 oz
– É.-U.	51 oz

FREIN

Type	À disque autoréglable
Épaisseur minimale des garnitures	Lorsque seulement 1 mm (1/32'') de la plaquette fixe dépasse de l'étrier.
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2'') entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est appliqué à fond.

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, sans s'engager pour autant d'aucune façon à effectuer lesdites opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

S.O. : Sans objet

GUIDE SI*

UNITÉS DE BASE

DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	Newton	N
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vitesse	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001

FACTEURS DE CONVERSION

POUR CONVERTIR	EN †	MULTIPLIER PAR
po	mm	25.4
po	cm	2.54
po ²	cm ²	6.45
po ³	cm ³	16.39
pi	m	0.3
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
lbf•po	N•m	0.11
lbf•pi	N•m	1.36
lbf•pi	lbf•po	12
lbf / po ²	kPa	6.89
oz imp.	oz É.-U.	0.96
oz imp.	mL	28.41
gal imp.	gal É.-U.	1.2
gal imp.	L	4.55
oz É.-U.	mL	29.57
gal É.-U.	L	3.79
mi/h	km/h	1.61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1.8) + 32

* Le système international d'unités a pour abréviation "SI" dans toutes les langues.

† Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

NOTES
